

# Les infos du CART



## Logement

### À Calais et ailleurs

Lui : On parle beaucoup de la jungle de Calais, mais il y a des camps de migrants un peu partout, tu le sais bien. La police les évacue et ils se reconstituent presque aussitôt.

Elle : Oui, malheureusement. Il y en a aussi à Grenoble. Les conditions dans lesquelles ils vivent ne sont pas acceptables. On voit des familles avec des petits enfants qui vivent sous tente, dans le froid l'hiver, la canicule l'été.

### Mal-logement

Lui : Mais alors, il n'y a vraiment rien qu'on puisse faire pour leur trouver au moins un hébergement temporaire ?

Elle : Tu sais, le problème du mal-logement en France remonte à très longtemps, et il ne concerne pas que les migrants. Beaucoup de Français vivent à la rue. Des solutions, on en a essayé des quantités, elles ne suffisent toujours pas.

### Le 115

Lui : Tu veux parler du 115 ? Tu sais comme moi à quel point c'est difficile de les avoir, et ils sont loin de proposer autant de solutions que d'appels.

Elle : Oui, je sais. Les employés qui répondent au 115 en sont bien conscients aussi, et ils font ce qu'ils peuvent. Le manque de moyens les démoralise.

### Centres d'accueil

Lui : Ok, c'est un problème général, mais pour les migrants en particulier, il y a bien des centres d'accueil qui leur sont réservés ?

Elle : Oh oui, il y en a même plusieurs sortes. Tu vois cette carte ? Elle représente les places offertes par les 6 principales catégories d'accueil, région par région. Les plus importants, en rouge, ce sont les Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile, les CADA. En violet ce

sont les Hébergements d’Urgence pour Demandeurs d’Asile, et en jaune, les hébergements d’urgence dans des hôtels. En tout il y a de l’ordre du millier de places par département, ce qui est loin de suffire.

## Contrôle de l’hébergement

Lui : En plus, ce n'est pas gratuit je suppose ?

Elle : Non en effet. On demande une participation des personnes accueillies en fonction de leurs revenus. Le ministère de l’Intérieur subventionne aussi par un budget spécial « Asile et Immigration ». En échange les personnes accueillies sont contrôlées.

## Foyers de Travailleurs

Lui : J’ai un voisin assez âgé, qui a passé plusieurs années dans un Foyer de Travailleurs Immigrés quand il est arrivé en France. Ça existe encore ?

Elle : Oui, il y en a un au centre-ville de Grenoble. N’importe quel étranger peut déposer un dossier, mais il faut payer un loyer.

## Hébergement solidaire

Lui : Mais alors quand on n'a pas de ressources, on ne peut pas être logé convenablement et sans risquer l'expulsion ?

Elle : Si heureusement ! de nombreux particuliers accueillent des migrants chez eux, la difficulté est de coordonner toutes les initiatives individuelles. C'est pour ça qu'il faut s'adresser aux associations d'aide : l'ADA, l'ADATE, l'APARDAP, le Secours Catholique... , elles sont nombreuses.

## Un Toit pour Tous

Lui : Et qui cherche les logements, qui finance les rénovations ?

Elle : Encore d'autres associations, comme « Les Petites Pierres », « Un Toit pour Tous » en Isère, je ne peux pas les citer toutes.

## Secteur privé

Lui : Mais si j'ai des revenus suffisants, je dois pouvoir louer n'importe quel appartement, non ?

Elle : En théorie, oui. Mais en pratique, c'est le propriétaire qui accepte ou non le dossier de location. La discrimination est une triste réalité. Les dossiers d'étrangers sont souvent refusés.

## Cautions

Lui : Ils n'osent tout de même pas dire qu'ils refusent un dossier parce que le locataire est étranger, si ?

Elle : Non ! Il'est plus facile de décider que les revenus ne sont pas suffisants, ou bien de demander une caution que le locataire ne peut pas obtenir. Il existe tout de même un Groupe Action Logement, qui propose de se porter garant d'un locataire, sans condition de nationalité.

## Logement social

Lui : Il y a bien les HLM, qui coûtent beaucoup moins cher. Un étranger peut demander un logement social ?

Elle : Oui, c'est possible, et beaucoup de familles immigrées logent en HLM. Il faut avoir un titre de séjour en règle. Mais il y a tellement de demandes, qu'il peut s'écouler plusieurs années entre le dépôt du dossier et la réponse.

## Droit au logement

Lui : Mais je croyais que le logement est un droit en France.

Elle : C'est vrai, il y a une loi qui le garantit en théorie. Le droit au logement est même opposable. Ça veut dire qu'une personne qui n'arrive pas à trouver un appartement après des années de demandes, peut déposer un recours. C'est bien pour le principe, mais en pratique, ça ne change pas beaucoup la situation.

## Le CART peut t'aider

Lui : Euh, je suis pas vraiment sûr d'avoir tout compris. Comment je fais si j'ai d'autres questions ?

Elle : Tu demandes au CART, on ne sait pas tout, mais on essaiera de t'aider !

# Liens utiles

- Logement des immigrés ([INSEE](#))
- Dispositifs pour le logement des réfugiés ([Ministère de l'Intérieur](#))
- Plateforme pour le logement des réfugiés ([GIP Habitat](#))
- Appel au 115 en Isère ([SIAO](#))
- Lieux d'hébergement pour migrants ([La Cimade](#))
- Hébergement des demandeurs d'asile ([France terre d'asile](#))
- Logement social et étrangers ([ATD quart monde](#))
- Hébergement des migrants ([APARDAP](#))
- CADA à Grenoble ([Sauvegarde Isère](#))
- Foyers de Travailleurs Migrants ([UNAFO](#))
- Foyer de Travailleurs Migrants à Grenoble ([ODTI](#))
- Garantie locative ([Visale](#))
- Demande de logement social ([Réfugiés.info](#))
- Droit au logement opposable ([DALO](#))
- Hébergement en Isère ([Un Toit pour Tous](#))
- Financement associatif de logements ([Les Petites Pierres](#))